

Mandaté par AFNOR Certification pour la marque NF





CERTIFICAT



Usine de

FENETRES PVC À LA FRANCAISE, OSCILLO-BATTANTES ET À SOUFFLET et de formes particulières

DESIGN 5 - EVASION

Le CSTB atteste que les produits, mentionnés en annexe, sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification « FENETRES ET BLOCS-BAIES PVC ET ALUMINIUM RPT » (NF220-EP5) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification et le CSTB accordent respectivement à :

La société CENTRE 2F

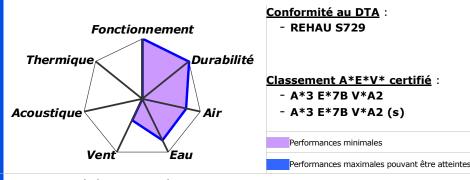
17 ROUTE DES GRANDS CHAMPS FR-18230 SAINT DOULCHARD FR-18230 SAINT DOULCHARD

le droit d'usage de la marque NF FENETRES PVC et de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF, les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 4960B-76-69 du 22 mai 2018 Décision d'extension n° 5220B-76-69 du 30 octobre 2023 Cette décision se substitue à la décision n° 5130B-76-69 du 20 juillet 2021

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Le certificat en vigueur peut être consulté à l'adresse suivante : https://www.cstb.fr/listes/NF220.pdf pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES



Les produits bénéficiant du présent certificat doivent comporter, en sortie d'usine, sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon le modèle ci-dessous :



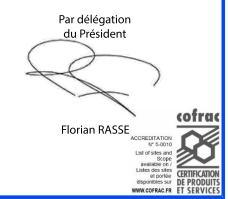
Les produits certifiés doivent obligatoirement, en sortie d'usine, intégrer les profilés assujettis au dormant tels que pièces d'appui, élargisseurs, fourrures d'épaisseur.

Ce certificat comporte 4 pages.

Contact CSTB:

DIRECTION BAIES ET VITRAGES Tél.: 01 64 68 84 45

E-mail: NF220@cstb.fr





Mandaté par AFNOR Certification pour la marque NF





Décision d'extension n° 5220B-76-69 du 30 octobre 2023 page 2

FABRICATIONS CERTIFIÉES

Cette fiche précise les modèles de fenêtres et portes-fenêtres certifiées et leurs classements. Seules les fenêtres et portes-fenêtres conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-dessous doivent comporter les marques CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED et NF ainsi que les classements attribués.

Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 76 - 69

1. MARQUE CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED

1.1 Profilés

Conformes à ceux définis dans le Document Technique d'Application (DTA) :

- REHAU S729, profils d'ouvrant à 5 chambres

1.2 <u>Vitrages isolants certifiés</u>

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent de 1200 Pa.

1.3 Quincaillerie

- Crémones: WINKHAUS, FERCO,

- Organes de rotation : WINKHAUS, FERCO, SFS intec, OTLAV.

1.4 Renforts

Selon les dispositions prévues par le fabricant avec certaines références de profilés spécifiques en dormant et ouvrant





Mandaté par AFNOR Certification pour la marque NF





Décision d'extension n° 5220B-76-69 du 30 octobre 2023 page 3

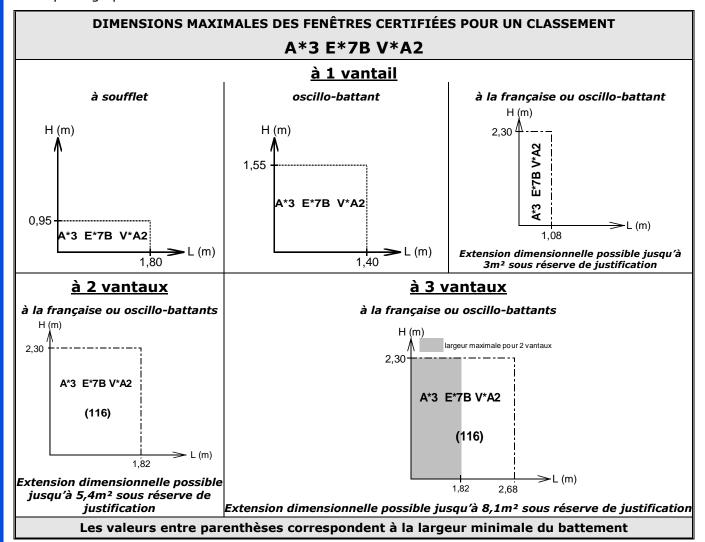
2. MARQUE NF

2.1 Fenêtres sans allège ou avec allège ne participant pas à la sécurité aux chutes des

Les fenêtres sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD DTU 36.5 P3, dans la limite des niveaux de classement certifiés et dans des situations pour lesquelles la méthode A de l'essai d'étanchéité à l'eau et/ou la classe 3 pour l'essai de résistance au vent ne sont pas

Les caractéristiques sont certifiées pour des fenêtres de dimensions :

- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.







Mandaté par AFNOR Certification pour la marque NF





Décision d'extension n° 5220B-76-69 du 30 octobre 2023 page 4

2.2 <u>Fenêtres avec allège participant à la sécurité aux chutes des personnes</u>

Les caractéristiques sont certifiées pour des fenêtres de dimensions tableau pour des mises en œuvre en neuf et passage pour des mises en œuvre en réhabilitation.

Les fenêtres sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD DTU 36.5 P3, dans la limite des niveaux de classement certifiés et pour un classement V*A2 (s) (§7.1.2)

L'allège, comportant un remplissage constitué d'un double vitrage 44.2/12/44.2, satisfait aux conditions de sécurité aux chutes des personnes (selon la norme P08-302 d'octobre 1990).

DIMENSIONS MAXIMALES DES FENÊTRES <u>AVEC ALLÈGE PARTICIPANT À LA SÉCURITÉ AUX CHUTES DES PERSONNES</u> CERTIFIÉES POUR UN CLASSEMENT

A*3 E*7B V*A2 (s)

Dimensions maximales H x L (m)	Référence des profilés		Accombine
	Traverse	Renfort métallique	Assemblage
2,25 x 1,70	544065	239353	Traverse thermosoudée en V avec possibilité meneau d'imposte assemblage mécanique (réf. 544063)

Le vitrage composant l'allège sera au minimum celui testé dans le cadre des essais (44.2 sur les 2 faces), ou un vitrage déterminé selon les règles d'équivalence décrites au FD DTU39 - P5.

